

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 6 avril 2023

À 20h00

Salle Jacques-Chamaillard

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Reprise anticipée du résultat 2022
2. Approbation du BP 2023
3. Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux et fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2023
4. Adhésion à la compétence « développement des usages et services numériques » du Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique
5. Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale
6. Renouvellement d'un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif parcours emploi compétence

Questions diverses



Le Maire,

Romain COLAS